

Inscription Accueil de loisirs

VACANCES DE PRINTEMPS 2022

Service Jeunes
Mairie de Verrières-le-Buisson
Tél. 01 69 53 78 00
jeune@verrieres-le-buisson.fr

La ville organise l'accueil des enfants pendant les vacances de Printemps dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

- **Pour les maternels :**
 - o Les enfants seront accueillis au **Vert Buisson Maternel**

- **Pour les élémentaires :**
 - o Les enfants seront accueillis au **Vert Buisson Élémentaire**

Afin d'anticiper au mieux l'encadrement défini par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, il est indispensable de remplir ce formulaire et de le retourner à l'accueil de la mairie **au plus tard le 25 mars 2022**.

Tout désistement sera facturé sauf présentation d'un certificat médical.

L'accueil de loisirs est réservé aux enfants Verriérois scolarisés ou non sur la Ville ainsi qu'aux non Verriérois scolarisés sur la commune en écoles publiques, **sous réserve de places disponibles**.

Attention

- > Pour la sécurité de votre enfant, il est **obligatoire** de fournir la fiche de renseignements sanitaires dès le premier jour de présence.
- > Durant les vacances de Printemps, vos enfants seront accueillis **UNIQUEMENT** en **JOURNÉE COMPLETE** avec repas.
- > Tarif selon quotient familial – Paiement à réception de la facture
- > Pour toute inscription hors délais, merci de contacter **directement** le service Jeunes au 01.69.53.78.29
- > Pour les enfants non scolarisés dans les écoles publiques de la Ville, il est nécessaire au préalable :
 - de faire établir votre quotient familial, auprès du régisseur (regies@verrieres-le-buisson.fr)
 - de remplir la fiche de renseignements sanitaires (disponible sur votre Espace Citoyens)

Sans ces documents, votre enfant ne pourra être accueilli.

✂ -----
Partie à découper et à renvoyer au service Jeunes en mairie

CETTE RÉSERVATION EST A RENDRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE 25 mars 2022

Sous réserve de places disponibles

Une majoration de 50% sera appliquée pour toute inscription hors délai ou défaut d'inscription.

Nom de l'enfant :

Prénom :

Maternel ou Élémentaire (rayer la mention inutile)

Niveau :

École fréquentée :

	Lundi 25/04	Mardi 26/04	Mercredi 27/04	Jeudi 28/04	Vendredi 29/04	Lundi 02/05	Mardi 03/04	Mercredi 04/04	Jeudi 05/05	Vendredi 6/05
Journée										

Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Verrières-le-Buisson



